



La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 59 – mars 2020

Billet de la Syndique

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse en janvier 2020 sont passés. Une nouvelle fois, la jeunesse était au centre du monde. Par leur engagement et leurs démonstrations sportives, les jeunes nous prouvent qu'il existe une corporation saine et cela ne peut que nous réjouir.

Les jeunes sont témoins, alors que trop d'adultes en sont incapables, d'un monde qui devient rapidement méconnaissable. Ces quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Quel est leur avenir ? Quelle terre va-t-on leur laisser ?

Oui, bien sûr, la jeunesse est quelquefois décriée, mais les autres générations ne devraient-elles pas l'être aussi ? Alors, il nous reste à apprécier leur engouement et surtout à soutenir ceux qui s'engagent.

Jumelage avec Saoû

L'inauguration de la promenade de La Chaux dans notre village jumeau de Saoû s'est déroulée le 15 février dernier sous un soleil radieux.

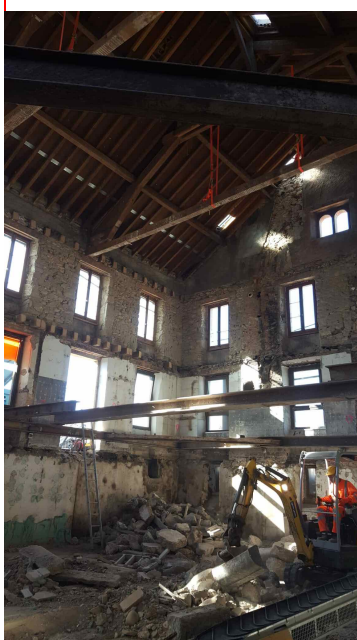


Renaturation du Veyron

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration des nouveaux aménagements et de la renaturation du Veyron au cœur du village **le samedi 27 juin à 11h00** dans le cadre des festivités des 20 ans de La Chaux 2000.

Coup de Balai

Le **4 avril prochain** aura lieu notre opération coup de balai (il est prévu d'en faire une tous les deux ans). Elle aura lieu le samedi matin jusque vers midi suivi d'un apéro en fin de matinée pour les participants. Des informations plus précises suivront par la distribution d'un tout ménage.



Laiterie : avancement des travaux

Vous l'aurez remarqué les travaux de démolition vont bon train, ils nous permettent de découvrir le magnifique volume intérieur et le bon état des murs notamment dans l'ancienne cave à fromage.

Quant aux travaux de reconstruction ils sont programmés dans les douze prochains mois avec la mise en location des locaux dès le **1^{er} mars 2021**.

Le projet comprend six volumes presque identiques d'une surface d'env. 70 m² chacun. On trouve quatre appartements au 1^{er} et dans les combles chacun composé d'une grande pièce de séjour avec coin à manger et cuisine, deux chambres, une salle d'eau avec douche et WC.

Pour les deux volumes du rez pourvus d'un accès sans marche d'escalier, nous souhaiterions les louer pour des activités de type paramédicales, commerciales ou administratives. Ils peuvent toutefois être loué comme appartements à l'identique aux autres appartements.

Pour tous renseignements merci de vous adresser à l'administration communale.

Pour des raisons de sécurité, des modifications ont été apportées à la circulation routière à la route de la laiterie et nous vous remercions de votre compréhension.

<p>Population de La Chaux</p>	<p>La population diminue. En effet, au 31 décembre 2019, nous n'étions plus que 392 habitants (410/2018, 420/2017) dont 76 jeunes de moins de 16 ans (81/2018, 85/2017).</p>
<p>Club des Aînés (dit les Sages)</p>	<p>« J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé ! Un peu d'humour, ça rend heureux ! Se sentir heureux augmenterait l'espérance de vie... ». Aujourd'hui, une grande partie des personnes entre 80, voire 90 ans peut vivre de manière autonome ; bref, on peut désormais être âgé sans être vieux. Et ça, c'est une vraie chance...qui rend heureux.</p> <p>Ceci dit, nos rencontres sont toujours sympathiques et empreintes de bonne humeur.</p> <p>Pour cette année 2020, le Comité des Aînés vous propose le programme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table au bistrot les vendredis midi les 20 mars, 22 mai et 19 juin • Table d'hôtes chez Patricia et Pascal Uldry le vendredi 24 avril 2020 à 12h00 • Tournoi de pétanque mixte, sous le coaching de Pius Odermatt, puis apéro-goûter servi par le comité, le 14 mai 2020 (après-midi) • Grillades canadiennes aux Pâquis le 9 juillet 2020 à 12h00 • Course des Aînés le 20 août 2020 : Sortie en bateau sur les 3 lacs <p>Pour toutes ces activités, des précisions vous parviendront en temps voulu.</p> <p>Les activités des aînées.és sont ouvertes à toute personne à la retraite, même si elle n'a pas encore atteint l'âge officiel de la retraite ou qu'elle continue à travailler au-delà de l'âge officiel de la retraite.</p> <p>Attention : Selon la police cantonale, nous vous mettons en garde contre des escrocs se faisant passer pour des connaissances ou des membres de votre famille. Ils agissent par téléphone et prétendent avoir un rapide besoin d'argent. Ils invitent leurs victimes à se rendre à la banque pour obtenir du cash. Ils fixent ensuite un rendez-vous hors du domicile pour récupérer l'argent. Ne pas entrer en matière avec ce genre de démarche !</p>
<p>Déchets sauvages</p>	<p>Notre belle rivière fait beaucoup d'envieux et toutes les associations de la nature sont unanimes sur la beauté et la qualité des eaux de notre Veyron ! Il y a toutefois un bémol. Certains riverains ont pris l'habitude de déverser des déchets de jardin ou de cuisine dans le lit de notre cours d'eau. Ceci est strictement interdit et punissable. La renaturation amène des visiteurs avertis sur nos berges (à bon entendeur). Nous demandons donc instamment aux riverains de ne plus déverser leur compost ou gazon sur les berges ou dans la rivière.</p> <p>Autre petit souci ! Le produit de la taille de vos haies et autres arbres du jardin ne doit en aucun cas être déposé en forêt. Vous y transmettez des foyers de maladies que l'on ne peut pas traiter. Nous ne pouvons que constater les dégâts engendrés sans pouvoir intervenir.</p> <p>Pour les tailles et autres déchets de jardin, nous vous rappelons que vous pouvez obtenir une carte à l'administration qui vous donnera accès à la compostière de la Venoge, avec un horaire d'accès beaucoup plus large que notre petite déchetterie de village. Horaire : lu-ve 8h-18h / sa 10h-15h.</p> <p>En vous remerciant d'avance de nous aider à prendre soin du territoire de notre commune que nous partageons toutes et tous.</p>
<p>Carte journalière CFF</p>	<p>La Chaux met à disposition des billets de train à prix réduit. Toute personne domiciliée à La Chaux, peut acquérir une carte journalière CFF au porteur, 2^{ème} classe, mise à disposition au prix de CHF 40.-. Il faut d'abord consulter la disponibilité des cartes sur le site de Cossonay et réserver en ligne www.cossonay.ch</p> <p>Le billet est payé et peut être retiré le jour même du voyage (respectivement le vendredi pour les cartes du week-end) pendant les heures d'ouvertures de l'administration communale. Les cartes non vendues avant le jour prévu peuvent être obtenues à moitié prix, sans réservation possible.</p>
<p>Agenda</p>	<p>Prochain Conseil général le 10 mars 2020</p> <p>Le suivant aura lieu le 9 juin 2020</p> <p>Patience, le voile sera bientôt levé sur les nouvelles activités de La Chaux 2000</p> <p>Toutefois, notez les 20 ans de La Chaux 2000 les 25, 26 et 27 juin 2020</p> <p>Et les 20 ans du jumelage en 2021 à la Pentecôte les 22-23 mai à La Chaux</p>